

COM_Le Conseil départemental vient en aide aux communes sinistrées

Suite aux inondations du début du mois, le Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Albéric de Montgolfier, proposera lors de la séance budgétaire du 27 juin 2016 une enveloppe de 500 000 € pour aider les communes sinistrées.

CONTACT

Xavier Châtelain — Directeur de cabinet et de la communication

02 37 20 10 10 · xavier.chatelain@eurelien.fr